

Bon No: 004416428		1ere Gachée: 14:42 (1)		Date: 25/11/2025 reap201125142941		Zone: TRANSPORT TOI	
		Quantité: 5.00 m3		référence commande(2): 03 24 71 12 33		Véhicule: M02 8x4 DUVERGER	
client: 411610 chantier: 161011		PARISI		6 RUE DE LA GARE 08400		DUVERGER DUVERGER	
		SEYFERT Champagne		rue du Val Clair 06.71.27.81.64 51100 Reims		CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale	
14:45				ATTENTE 00:00		température: vitesse du vent: validité:	
code Béton NJB253A280D		désignation(6)(8) BPS		certification XF1		classe d'exposition(3) CL 0,40	
						Classe Chlorure S3	
ciment(type et classe) CEM2 A-S 42.5 N CE PM NFCEM2 A-S 42.5 N				Additions(type) 0		dosage(C+Ka)(5) C25/30	
						Résistance caractéristique(4) Dmax Dm20	
appellation commerciale C25/30 XF1 S3 Dm20 CEM2 280							
Propriétés particulières spécifiées							
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE REP				SPHRE 7200		NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:							
signature:							

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1